# Fiche projet - Echanges interculturels internationaux entre jeunes, français et étrangers

## Informations générales

**PROJET EN COURS**

**Date de début** : février 2022
**Date de fin** : février 2025
**Localité** : L'accompagnement se déroule en Bretagne. La démarche permet d'envisager un échange, des déplacements dans près de 150 pays (liste établie par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères}.

**Zones d'intervention** : Europe
**Pays d'intervention** : France

**Budget** : --
**Financeurs régionaux** : --
**Financeurs nationaux** : Fonjep
**Autres financeurs** : --

**Secteurs d'intervention** : Éducation à la citoyenneté mondiale, Mobilité – Volontariat
**Objectifs de Développement Durable**

## Porteur du projet

### Groupement des Educateurs sans Frontière (GREF) - Délégation Bretagne

**Type de structure** : ASSOCIATIONS, Antenne d'association nationale
**Pays d'intervention** : Bénin, Burkina Faso, Haïti, Madagascar, Maroc, Niger, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Tunisie
**Secteurs d'intervention** : Croissance économique - Emploi, Déchets, Éducation, Enseignement - Formation

**Adresse** : Maison Internationale de Rennes, 7 Quai Châteaubriand, 35000 Rennes
**Représentant** : Mme Marie Thérèse Bausson

Le GREF Bretagne accompagne des jeunes français regroupés en association pour poser les jalons, et co-construire un échange interculturel de 10 jours au minimum avec des jeunes d'autres pays (se trouvant en France ou à l'Etranger) également regroupés dans une organisation représentative de la société civile locale du pays partenaire. Les domaines ou objets d'échanges sont multiples : culture, sport, santé, éducation, environnement, chantiers…

Notre accompagnement se réalise par des séances collectives (présentielles et selon opportunité, par visioconférence) de conseil, d'aide méthodologique à la construction et au suivi du projet. Il comporte par ailleurs un temps de formation de quelques demi-journées pour la préparation au départ.

---

## Contexte

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pilote le dispositif « Jeunesse et solidarité internationale » (JSI) depuis 1997 et le dispositif « Ville, vie, vacances et solidarité internationale » (VVVSI) depuis 1991. Ces dispositifs ont pour but de favoriser la rencontre interculturelle entre des jeunes français et jeunes d'un pays partenaire autour de la réalisation de projets communs de solidarité internationale, que ce soit à l'étranger ou en France. Les subventions accordées aux projets peuvent aller jusqu'à 8 500€, et jusqu'à 10 000€ pour les projets au départ de l'Outre-Mer et de la Corse. Le suivi et la mise en œuvre du programme relèvent du FONJEP et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Le GREF Bretagne est une des organisations agréées pour l'accompagnement de ces projets

## Publics concernés

Jeunes de 15 à 25 ans : un groupe en France et un groupe à l'étranger, accompagné par une association loi 1901 en France, et par une structure représentative de la société civile locale au sein du pays partenaire.

## Partenaires locaux

Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep)

## Objectifs du projet

Préparer en concertation projet d'échange interculturel entre jeunes français et étrangers portés par leur association respective

Utiliser une démarche méthodologique précisant les objectifs, les étapes, les ressources à mobiliser

Préparer le budget et la demande de financement

Organiser la réalisation et le suivi

## Activités

Séquences d'accompagnement au montage de projet

## Résultats

Les résultats attendus s'inscrivent dans les finalités de la démarche

Permettre aux jeunes du pays partenaire de se rencontrer, d'échanger et d'agir ensemble

Promouvoir les activités collectives, solidaires et durables

Encourager l'action d'organisations de jeunesse en faveur de la paix, de la cohésion sociale, de l'implication des jeunes dans la vie locale et la démocratisation des sociétés.